



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MATAWINIE**

AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée,
directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la susdite
municipalité, QUE :**

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2021 seront déposés lors de la séance ordinaire du Conseil de la MRC de Matawinie qui se tiendra le 21 septembre 2022 à 9 h.

DONNÉ À RAWDON, CE 15^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX.

Édith Gravel

Directrice générale adjointe et
greffière-trésorière adjointe